

Image not found or type unknown



Remplacer un linon mal posé ?

Par **Violleau Johanne**, le **22/08/2017** à **10:45**

Bonjour,

Je suis locataire depuis un an.

J'ai abîmé en quelques endroits le lino présent car il n'est pas collé. Etant donné que ces accrocs se sont faits à cause d'une pose défectueuse, suis-je tenue de le remplacer ?

Cordialement,
Johanne.